

Mairie de SIGOULES

PROJET EDUCATIF de la Garderie Périscolaire de Sigoulès Année scolaire 2018-2019

1. LA GARDERIE PERISCOLAIRE : UN LIEU D'EDUCATION

La garderie périscolaire représente un lieu de vie de l'enfant entre la famille et l'école. Elle tend dans ses intentions à les associer de la meilleure manière possible. Cet accueil permet à l'enfant et au jeune de vivre un temps de bien-être, de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente. C'est un terrain privilégié pour la mise en œuvre d'une pédagogie favorisant l'initiative, l'expérimentation et la responsabilité. Ce temps périscolaire permet de construire des relations différentes avec le village, l'école, d'autres structures sportives, artistiques et culturelles. Il s'agit de lui permettre de se confronter à la différence et d'accepter la diversité comme une chance et une richesse.

2- LA SITUATION

La garderie périscolaire accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans, scolarisés à l'école maternelle et primaire de Sigoulès, durant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h45.

Elle se situe dans les locaux de l'accueil des loisirs sans hébergement (ALSH) « Les Cépages » de Sigoulès, mis à disposition de la commune par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

L'établissement est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et le service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Les animateurs sont chargés de l'accueil et de l'encadrement des enfants.

Le ménage des espaces est assuré également par des animateurs et, des personnes autres lors de remplacements, de 18h45 à 19h45.

.../

/...

3. LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Cette garderie périscolaire a pour vocation, par-delà le fait d'être un mode de garde pour les parents, d'ANIMER ce temps d'accueil et de proposer des activités ludiques durant les heures d'ouverture de la structure.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Proposer un accueil chaleureux à tous
- Permettre aux enfants accueillis de vivre des moments de détente caractérisés par la joie d'être ensemble
- Favoriser le développement de l'autonomie des enfants en tenant compte de leurs besoins et de leurs classes d'âge,
- Les conforter dans leur capacité d'initiative et de créativité
- Favoriser et veiller à l'intégration des enfants les plus fragiles

4. COMMUNICATION AVEC LA DIRECTRICE ET L'EQUIPE D'ANIMATION

Le projet éducatif est transmis à la directrice et à l'équipe d'animation (personnel permanent et saisonnier).

La directrice a en charge la rédaction du projet pédagogique en lien avec son équipe d'animation. Au travers de l'organisation de la vie quotidienne et des activités proposées, le programme d'activités tient compte de l'âge des enfants accueillis, de leur capacité d'initiative, de créativité et de prises de responsabilité.

Afin que le projet pédagogique soit le reflet du fonctionnement de l'équipe et un véritable outil de travail, des outils d'évaluation sont mis en place (tableaux, grilles d'évaluation).

5. LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

La famille est le premier partenaire de l'équipe du périscolaire. A ce titre une attention particulière sera portée à cet aspect à travers l'accueil, la communication et les échanges famille - garderie périscolaire.

Les projets, éducatif et pédagogique, sont rendus accessibles à l'ensemble des familles par l'affichage sur le lieu d'accueil, par la mise en ligne sur le site internet de la Commune : *www.sigoules.fr*

Un règlement intérieur a été adopté par le conseil municipal pour préciser les modalités de fonctionnement de la garderie périscolaire. Il est également accessible sur le site internet de la Commune et disponible sous forme papier.

Validé par le conseil municipal, en séance du 14/06/2018.